Association Equestre de Malvoisine
Haras de Malvoisine
78720 SENLISSE
Tél & fax 01 30 52 14 63
e-mail : haras.malvoisine@wanadoo.fr
N° SIREN : 528 886 120

COURRIER ARRIVÉ
18 JUIN 2020
MAIRIE DE SENLISSE

Le 10 juin 2020

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Monsieur le Maire, Chers Amis

Le coronavirus qui a fait cesser toute activité, et interdit tout rassemblement donc toute compétition, nous avait fait renoncer à notre traditionnel Jumping de Senlisse !...

Ce virus semble maintenant maitrisé ... mais l'apprenant trop tardivement, nous n'avons pu prévoir la 35ème édition de cette manifestation avec tout le faste que nous aurions souhaité.

Cependant pour relancer la saison sportive, nous proposons d'organiser un Concours de Sauts d'Obstacles modifié, de trois jours, que nous appellerons « light » !

La SHF –Société Hippique Française qui gère l'organisation des épreuves pour jeunes chevaux de 4,5 et 6 ans-, n'ayant pas accepté notre programmation pour 2020, ce concours se limitera aux épreuves pour cavaliers de Club, Amateurs et Professionnels,

Le samedi 4, Dimanche 5 et Lundi 6 Juillet

Bien que n'ayant pas l'ampleur des années précédentes, si le public est autorisé à cette date, nous serions heureux que vous nous fassiez le plaisir de votre présence, pour fêter ensemble **le renouveau de la compétition au Haras de MALVOISINE**

Espérant vous revoir à cette occasion, nous vous prions de croire en notre fidèle amitié

L'Association Equestre de Malvoisine, et la Famille HUREL

FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Le Président

COURRIER ARRIVÉ
16 JUIN 2020
MAIRIE DE SENLISSE

ILE-DE-FRANCE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Le Président

Paris le 11 juin 2020,

Monsieur le Maire,

La crise sanitaire a plongé les structures équestres dans des difficultés économiques inédites. La fermeture des établissements, l'absence de recettes associée au maintien des charges liées à entretien de la cavalerie ont accentué les pertes financières. Des centaines de clubs sont proches de la faillite. Cette situation va engendrer des licenciements et la mise au rebut de centaines de chevaux et poneys.

Au niveau régional, nous tenons à remercier Mme Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France. La première enveloppe d'urgence régionale de 150 000€ a permis de venir en aide à une cinquantaine de clubs avec la livraison de fourrage et de granulés pour l'alimentation des équidés. L'opération RTL – 30 millions d'amis dotée d'un fonds de 10 000€ est venue compléter ce premier dispositif d'urgence.
Il nous faut néanmoins poursuivre. L'Ile-de-France compte près de 500 établissements équestres. La majorité d'entre eux restent à ce jour dans l'attente d'une aide pour survivre.

Les aides annoncées par le Gouvernement ne se sont appliquées que très partiellement à notre secteur. L'entretien de la cavalerie a empêché bon nombre de structures de pouvoir recourir à l'activité partielle. Le fonds d'urgence annoncé par l'Etat ne représentera qu'une aide de quelques milliers d'euros pour chaque établissement et le retour à une TVA à 5.5% n'est pour le moment pas envisagé à court terme.

La réouverture des établissements depuis le 11 mai ne se fait que progressivement et partiellement, en raison des mesures sanitaires à mettre en place et de la nécessaire remise au travail de la cavalerie. Les clubs seront dans un premier temps confronté aux questions de remboursement et de rattrapage des séances manquées, les privant de nouvelles ressources. **Ainsi, les difficultés s'accumulent. La situation est grave.**

Cet été, pour répondre à ces difficultés, un plan de relance de l'équitation doit être mis en place au niveau des villes, des départements et de la Région. Nous proposons la mise en place par les collectivités d'un « chèque équitation » à consommer dans les structures adhérentes de la Fédération.
Ce chèque répondrait à la demande des franciliens qui ne peuvent pas partir en vacances et souhaitent pratiquer un loisir de plein-air dans leur région.

Une action concrète qui répond aux besoins de la population et qui soutient l'activité économique.

A la rentrée, ce plan de relance doit s'accompagner d'un plan de communication pour promouvoir l'équitation. La survie des clubs dépendra de notre capacité à transformer encore davantage de piétons en cavaliers.
La Fédération met en place un certain nombre d'outils de communication. Pouvez-vous localement les relayer dans vos médias (journaux municipaux, départementaux, radio et Tv locales, supports publicitaires…) ? Cela aurait un effet amplificateur considérable de l'action nationale, tout en associant le territoire concerné à la démarche.

Nous sommes à votre disposition pour participer, dès maintenant, à tous groupes de travail ou réunions afin de mettre en place ces actions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Lecomte
Président de la Fédération Française d'Equitation

Emmanuel Feltesse
Président du Comité Régional d'Ile-de-France